



Petite Ecole française de Nuremberg

Guide sanitaire rentrée scolaire dans le contexte Covid-19

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. (Rhume, maux de gorges, fièvre...)

Il est également impératif de nous avertir, si l'enfant a eu un contact avec une personne atteinte de COVID-19 ou s'il est en quarantaine. ecole@U-f-f.de

Si vous devez effectuer un séjour en zone définie à risque, voir liste de l'institut Koch (https://www.rki.de/DE/Content/InfAZ/N/Neuartiges_Coronavirus/Risiko_gebiete_neu.html), nous vous demandons de ne pas emmener votre enfant les 2 semaines suivantes à la petite école.

Les élèves de primaire doivent porter le masque de protection, dans les espaces clos et extérieurs et lors de leurs déplacements au sein de l'école. En classe, lorsqu'ils sont assis à leur place, il leur est naturellement possible de le retirer.

Les élèves de maternelle ne doivent pas porter le masque de protection.

Chaque parent devra veiller à ne pas favoriser un regroupement devant l'école en respectant les gestes barrières et les horaires d'entrée et sortie. Dans le cas où un regroupement ne peut pas être évité les parents devront porter un masque de protection.

Les parents ou accompagnateurs ne peuvent pas entrer dans le bâtiment scolaire.

Les gestes barrière doivent être appliqués en permanence, partout et par tout le monde. À l'heure actuelle, ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces contre la propagation du virus.

Josselyne Kipfmüller



Coupon-réponse à découper et à remettre à l'enseignante qui fera suivre à la responsable de l'Ecole :

M. /Mme

ayant inscrit leur/s enfant/s

a pris/ont pris connaissance du guide sanitaire de la « Petite Ecole française de Nuremberg »

Nuremberg, le

Signature